



PRÉFECTURE DE LA ZONE
DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

ÉTAT-MAJOR INTERMINISTÉRIEL
DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD - (ÉMIZDS NORD)

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013



① L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

1 - L'ÉPISODE NEIGEUX DES 12 ET 13 MARS 2013	5
2 - LE TEKNIVAL DE MAI 2013	8
3 - L'ALERTE A LA VAGUE SUBMERSIBLE : PREMIÈRE ALERTE MÉTÉO DE CETTE NATURE DEPUIS LA MISE EN PLACE DE CETTE DÉTECTION DE RISQUES PAR MÉTÉO-FRANCE	10

② LA PLANIFICATION ZONALE 2013

1 - LE PLAN ZONAL DE LUTTE CONTRE UNE PANDÉMIE GRIPPALE	13
2 - LA REFORTE DU SCHÉMA ZONAL D'ANALYSE DES RISQUES MAJEURS (SZARM)	14

③ FOCUS

1 - LE COLLOQUE SSI : UNE ACTION ZONALE DE DIFFUSION DE LA CULTURE DE SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE	17
2 - LE PLAN ZONAL RESSOURCES HYDROCARBURES (PZRH)	18
3 - PROJET INTERREG IV – APPORT ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	19
4 - LA POLITIQUE ZONALE D'EXERCICES	20
5 - LES MISSIONS À L'INTERNATIONAL	21
5 - LA VIE DE L'ÉMIZ	23

En 2013, la zone de défense Nord aura été marquée par l'**opérationnel**, avec un épisode neigeux particulièrement prégnant, l'accueil du Teknival sur la base de Cambrai et l'alerte à la vague submersible sur les côtes du Nord et du Pas-de-Calais.

Concomitamment, une intensification de l'activité de **planification** s'est traduite par la validation du plan de lutte contre une pandémie grippale, élaboré par l'ÉMIZDS et l'ARSZ avec la contribution des DMZ. Le plan a été arrêté par le préfet de zone en décembre 2013, après sa validation par le comité de défense de zone. Pour atteindre cet objectif, une démarche coordonnée avec les départements et le réseau de partenaires a été encadrée par un comité de pilotage que j'ai présidé. Cette doctrine de planification, déjà utilisée pour le plan NRBC a fait ses preuves et nous continuerons de la déployer pour la déclinaison zonale des futurs plans.

Par ailleurs, ont été mis en œuvre les PCA des services de l'état, la convention SDIS/CROSS, le lancement de la refonte du SZARM et du plan de déplacement massif de population.

Des exercices de gestion de crise, ont été organisés au sein de l'état-major interministériel de zone, impliquant de nombreux partenaires : BONNEX en mai, en lien avec la PREMAR, Sûreté SNCF, en octobre, Pandémie grippale SGDSN, en novembre et Plan de Gestion du trafic, en décembre, permettant à cette **politique zonale d'exercices de préparer** effectivement et efficacement tous les acteurs aux situations de crise.

- **La continuité économique** a été maintenue avec un effort marqué sur les sites hydrocarbures et les établissements possédant des zones à régime restrictif (ZRR). En outre, un séminaire sur les enjeux de sécurité informatique pour les entreprises industrielles, a été organisé avec succès en novembre 2013.

- Dans le **domaine de la coopération transfrontalière**, ont été entrepris : un exercice transfrontalier le 28 février à Mouscron dans le cadre du programme APPORT et le renforcement du partenariat avec la Flandre occidentale et la Wallonie.

- **Trois missions ont été menées à l'International** :

- Sénégal : mise en place d'un COGIC (Colonel Philippe BIZET)
- Kosovo : expertise sécurité civile (colonel Frédéric DELCROIX)
- Philippines : expertise sécurité civile suite au typhon (colonel Frédéric DELCROIX)

Enfin, d'autres axes de développement sont en projet pour 2014, pour accroître encore l'efficacité de nos actions et inscrire nos missions dans une démarche proactive et innovante.

S'agissant des grands dossiers de planification, la déclinaison territoriale du plan NUCSEC sera coordonnée par l'ÉMIZ ; de même le plan de mobilisation des ressources sanitaires, en coordination avec l'ARSZ. Il sera également procédé à la mise en place d'un réseau expertise et détection. De plus, la planification du rétablissement et approvisionnement d'urgence des réseaux (RETAP réseaux) est envisagée. En outre, il est prévu de mettre en place un centre d'entraînement zonal NRBC-e coopération avec l'école nationale de police de Roubaix et les partenaires zonaux.

Enfin, dans le domaine de la coopération transfrontalière : un séminaire sera organisé conjointement avec nos partenaires Wallons et Flamands en juin 2014 et l'amplification du partenariat avec les Belges et les Britanniques sera privilégiée avec notamment la mise en place d'une commission de voisinage.



Didier MONTCHAMP

préfet délégué pour la défense et la sécurité



1

L'activité opérationnelle



1 - L'ÉPISODE NEIGEUX DES 12 ET 13 MARS 2013

1-1 LE PHÉNOMÈNE MÉTÉOROLOGIQUE

L'épisode neigeux des 12 et 13 mars 2013 s'inscrit dans les phénomènes climatiques remarquables, tant par les quantités attendues que par sa durée. Entre le 11 et 12 mars, le vent a soufflé en rafales jusqu'à 80 à 90 km/h près des côtes exposées, 50 à 70 km/h dans les terres.

La conjonction de ces deux éléments - neige et vent de nord-est - a entraîné la formation de congères avec pré-alerte le 10 mars et des températures basses à très basses sans dégel sur plusieurs jours jusqu'au 15 mars.

1-2 LES MESURES MISES EN OEUVRE

○ a) Une montée en puissance du commandement de crise :

Cet épisode neigeux fut, pour la zone nord, l'occasion de la première mise en place d'un PC zonal de circulation avec la configuration du nouveau COZ équipé de la visioconférence, outil nécessaire aux autorités en cas d'échanges réguliers avec les structures de niveau national comme la CIC.

Durant la crise, ce nouvel outil a facilité la montée en puissance du commandement de crise (CRIRC/COZ/COD), sous le pilotage du colonel Philippe Bizet, chef d'état-major interministériel de zone, le commandement opérationnel du chef du COZ, le commandant Lionel Bart, et sous l'autorité du Préfet délégué pour la défense et la sécurité, Monsieur Christian Choquet.

○ b) La base légale:

Le 13 mars 2013, le préfet de zone de défense et de sécurité a pris un arrêté portant réglementation de la circulation suite à la mesure générale (MG 4) du plan général de trafic (PGT) routier de zone.



Crédit photo :
La Fabrique - DIRN

Cet arrêté concernait l'interdiction de circulation et de stockage ou retournement pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur A1 partielle, A29.

○ c) Les moyens déployés sur le terrain :

La zone Nord a bénéficié de l'appui de renforts des moyens nationaux tels que les unités de formations militaires de la sécurité civile, les hélicoptères de la sécurité civile ainsi que l'Etablissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL)

Durant deux jours, tous les acteurs clefs, DREAL de zone, Dir Nord, SANEF, CRICR, Météo France, SRCI, se sont relayés pour recueillir et transmettre les informations utiles auprès des intervenants de terrain, (transporteurs routiers,...). En outre, la mobilisation a dépassé le cadre de la zone et des contacts interzonaux et transfrontaliers permanents ont permis un retour à la normale.

1-3 LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES

1-3-1 LES POINTS FORTS :

- Les travaux en cours sur le stockage plein axe - pleine voie, ont établi de nouveaux liens et modes d'intervention sur ce sujet entre les opérateurs et forces de l'ordre qui ont ainsi été testés lors de cette crise. L'utilisation de l'A2 proposée comme lieu de stockage sur le réseau SANEF a ainsi montré ses avantages.

- La mobilisation des moyens et personnels du CRICR en soutien au PC zonal de circulation a permis une très large information envers les usagers qui ont évité de s'engager sur les routes notamment ceux de la métropole lilloise, le mardi matin.

- Les relations régulières avec les fédérations de transporteurs ont permis une information réciproque efficace (ex : livraison d'aliments dans certains élevages pour éviter le risque de mortalité dans ces exploitations).

- Les audioconférences ont permis de rassembler tous les acteurs concernés.

- La préparation et réactivité des acteurs de l'énergie a permis d'éviter un volet de crise supplémentaire.

1-3-2 LES POINTS DE DIFFICULTÉS :

- La multiplicité des interlocuteurs et interventions vers les acteurs de terrain a compliqué les circuits d'information et surchargé les opérateurs.

- La nouveauté du dispositif : - L'action globale orientant les usagers de la route vers les transports en commun a été pénalisée par le manque d'anticipation des opérateurs de transports collectifs pour informer au plus tôt les autorités de leurs difficultés. L'alerte météo doit donc être prise en compte de manière quasi identique par tous les opérateurs de transport et non pas uniquement par ceux du domaine routier ou aérien.



Crédit photo : La Fabrique - DIRN



Crédit photo : La Fabrique - DIRN

- Les moyens supplémentaires recensés dans le système PARADES (et actualisé de manière très inégale selon les départements) s'avèrent très difficilement mobilisables au bénéfice des COD ; ces moyens pouvant être déjà mobilisés par des opérateurs routiers divers (territoriaux), non disponibles par manque de personnels adaptés (ou eux-même dans l'incapacité de rejoindre leur poste de travail) ou encore non adaptés à la crise. Ce constat doit inciter le ministère, par le biais du COMIT-TBTP, à revoir les types de matériels et entreprises recensés.

- Par ailleurs, il n'existe que très peu de moyens militaires mobilisables sur la zone Nord.
- Enfin, la difficulté, de canaliser le flux de poids-lourds vers des itinéraires plus praticables bien que plus longs a été confirmée. Les forces de l'ordre se heurtent, sur le terrain, aux réticences, voire à la mauvaise volonté de certains chauffeurs routiers qui préfèrent immobiliser leur véhicule en pleine voie que de s'engager sur les itinéraires qui leur sont proposés comme alternative. Cela a compliqué le travail des équipes de déneigement en favorisant la re-formation de congères, parfois même entre les véhicules ainsi immobilisés.

1-4 LE RETEX DE L'ÉPISODE NEIGEUX A PERMIS DE PRÉPARER LA SAISON HIVERNALE 2013-2014

1-4-1 UNE RÉUNION DE « VIABILITÉ HIVERNALE » AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS A ÉTÉ ORGANISÉE LE 22 NOVEMBRE 2013

En amont de cette réunion, le PDDS de la zone Nord avait d'ores et déjà rencontré les principaux acteurs : la zone IDF, les préfectures de la zone, les opérateurs (DIR/SANEF), CRICR/DREAL/Police/Gendarmerie et devait rencontrer les organisations représentatives des transporteurs routiers a posteriori .

Les événements de mars dernier ayant mis en lumière un phénomène nouveau, la possibilité pour la capitale d'être impactée par un blocage de l'A1 à partir de la zone Nord (et de ses 30 000 PL/jour) avec la thrombose des accès à l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle, des mesures nouvelles ont été proposées (cf. ci-dessous module Chamant-Ressons) et les opérateurs (DIR/SANEF) ont présenté leur plan de viabilité hivernale.

Le PDDS a indiqué, à l'issue de cette réunion, qu'il arrêterait et signerait l'ordre zonal opérationnel (O.Z.O.) hivernal.

La zone a bien été identifiée comme le périmètre pertinent en matière de gouvernance hivernale. En outre, il convient de prendre en compte précocement l'alerte météo et de privilégier une coordination interzonale et transfrontalière.

1-4-2 LE MODULE CHAMANT-RESSONS EST UNE RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN MARS 2013

Ce dispositif organise le stockage de poids lourds dans le cadre de difficultés importantes de viabilité sur l'A1 et l'A29.

Le module CHAMANT-RESSONS (A1) (sens PARIS-LILLE) constitue une mesure coordonnée ÉMIZ IDF / ÉMIZ Nord afin d'éviter un stockage en amont du péage dans le but de sanctuariser l'accès à l'aéroport de ROISSY Charles de Gaulle et d'interdire le blocage du périphérique.

Ce dispositif est intégré au Plan Neige ou Verglas en Ile de France (PNVIF) pour l'Ile de France et au Plan de Gestion du Trafic (PGT) pour la zone Nord.

Par réciprocité, le dispositif de stockage en pleine voie sur l'A1, (sens LILLE-PARIS) entre le péage de FRESNE-MONTAUBAN (62) et BAPAUME (80) dénommé « module FRESNE-BAPAUME A1 », a été mis en œuvre pour limiter la rétention des poids lourds à l'entrée de la Zone Ile-de-France.

1-4-3 L'EXERCICE SUR TABLE

Un exercice sur table avec la participation des préfetures des départements de l'Oise et de la Somme, de la SANEF, de la DIR, de la DREAL de zone, de la gendarmerie, et de l'ÉMIZ a été organisé au COZ Nord le 11 décembre sur la problématique « module CHAMANT-RESSONS » afin d'en valider la pertinence et de le codifier dans le PGT.

2 - LE TEKNIVAL DE MAI 2013

Le site d'accueil du TEKNIVAL 2013 - l'ancienne base aérienne de Cambrai-Niergnies (B.A 103)- a été choisi une semaine seulement avant l'événement (01-07 mai 2013) obligeant tous les acteurs à une grande réactivité.

2-1 UNE GESTION PROACTIVE DE L'ÉVÈNEMENT (A) ET DES RESSOURCES ADAPTÉES (B):

○ A) Présentation du dispositif :

Le vendredi 26 avril 2013, Monsieur Dominique Bur, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord et Monsieur Denis Robin, préfet du Pas-de-Calais, ont réuni les élus locaux afin de leur présenter le dispositif d'organisation et de sécurisation de cet événement pour faciliter l'accès des « teknivaliers », assurer la sécurité des participants ainsi que des populations riveraines et afin de prévenir tout trouble à l'ordre public.

○ B) Ainsi, une emprise sécurisée de 70 hectares a été réservée à l'installation de cette manifestation, sur les 350 hectares de la base.

L'installation sur le site a débuté le mercredi 1er mai à 18h. La diffusion de musique « techno » a commencé le vendredi 3 mai à 14 heures et a pris fin le lundi 6 mai à 18 heures. Les derniers festivaliers ont quitté le site le mardi 7 mai à 10h.



Réunion présidée par
Monsieur le préfet de zone Dominique BUR.
Crédit photo : ÉMIZDS Nord



Crédit photo : ÉMIZDS Nord



Crédit photo : ÉMIZDS Nord

2-2 UN DISPOSITIF DE SECOURS ET DE SÉCURITÉ ORGANISÉ EN QUATRE GRANDS PÔLES

- Le pôle coordination générale, a été assuré par l'ÉMIZ Nord, en lien avec les services de protection civile des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais,
- Le pôle sécurité, ordre public et circulation, a été coordonné par les services de police et de gendarmerie, services de l'ÉTAT, départements gestionnaires des routes et la SNCF,
- Le pôle santé et secours à personne, a été piloté par l'agence régionale de santé de zone(ARSz) à laquelle ont été associés les SDIS, le SAMU et les associations de secourisme et de prévention,
- Le pôle sécurité sanitaire et environnementale, a mobilisé les directions départementales de la protection des populations (DDPP) et les directions départementales des territoires (DDTM).

2-3 LE DISPOSITIF D'ANTICIPATION ET DE PRÉPARATION :

L'utilisation du terrain de l'ancienne Base Aérienne 103 imposait la prise en compte des principaux risques identifiés dès le début de la préparation du dispositif :

Les mesures de prévention à adopter dans le cadre de l'utilisation des locaux réquisitionnés ont été portées à la connaissance des utilisateurs lors des reconnaissances effectuées sur le site.

Des mesures de prévision :

Une arrivée anticipée des festivaliers au 1er mai 2013 a nécessité l'arrivée de renforts en forces mobiles qui ont donc été demandés pour cette date, permettant les reconnaissances et les prises de contact dans de bonnes conditions.

2-4 GESTION DE L'ÉVÈNEMENT : UNE PLANIFICATION MINUTIEUSE (A) A PERMIS UN DÉROULEMENT SATISFAISANT DE L'ÉVÈNEMENT (B) AFIN DE PERMETTRE UN RETOUR A LA NORMALE (C)

○ A) Une planification minutieuse :

Des réunions préparatoires associant dès le début l'ensemble des autorités préfectorales, militaires ainsi que la plupart des participants ont permis d'instaurer un dialogue efficace et constructif, notamment sur la détermination des enjeux, des contraintes, des solutions envisageables pour accueillir le TEKNIVAL.



Crédit photo : ÉMIZDS Nord

○ B) Une gestion de l'événement et une communication satisfaisantes :

Des audioconférences complètes et indispensables entre les autorités ont eu lieu deux fois par jour pour une large diffusion des informations et des problématiques.

Tous les services impliqués ARSz, SAMU, Base aérienne,, EMIAZD, CIRISI, SRCI, SIRACEDPC 59, DIFRHEM, SDIS, DDPP, DDTM ont mutualisé leurs compétences et leurs efforts pour coordonner avec succès les moyens et actions, tout au long de l'événement.

○ C) Un retour à la normale dans les délais et conditions prévus :

Une mobilisation soutenue s'est avérée nécessaire pour faire ramasser et évacuer les tonnes de déchets (228 tonnes) restées sur place et démonter le dispositif déployé.

Cette opération de grande ampleur s'est déroulée sans incident majeur, pour le plus grand plaisir des festivaliers.

3 - L'ALERTE A LA VAGUE SUBMERSIBLE : PREMIÈRE ALERTE MÉTÉO DE CETTE NATURE DEPUIS LA MISE EN PLACE DE CETTE DÉTECTION DE RISQUES PAR MÉTÉO-FRANCE

3-1 LES FAITS : LES 5 ET 6 DÉCEMBRE 2013, LES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS ONT ÉTÉ PLACÉS EN VIGILANCE ORANGE



Crédit photo : La voix du Nord

La dépression Xaver a atteint les côtes du Nord de la France, en provenance du nord de l'Europe. La région Nord/Pas-de-Calais a été placée en vigilance orange, le jeudi 5 décembre, pour la nuit de jeudi à vendredi, en raison de vents forts et d'un risque de submersions sur le littoral. Météo France annonçant que le niveau marin atteindra «une hauteur remarquable, rarement observée autour de la pleine mer», après minuit.

La vigilance orange pour risque de submersions sur le littoral a été levée pour les deux départements du Nord-Pas-de-Calais à 6 heures vendredi,

après une nuit sans dégât important ni intervention majeure des secours. Le sous-sol du Kursaal, la principale salle de spectacle à Dunkerque, a tout de même été partiellement inondée. Quelques voies, à proximité immédiate de la plage, ont été submergées par les eaux. Les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais ont de leur côté effectué 50 interventions «classiques, liées au vent et à la pluie», selon la préfecture de ce département. Le centre opérationnel du département du Nord a été désactivé à 3H15 le vendredi et les moyens de renfort - militaires de la sécurité civile et hélicoptères – ont été désengagés dans la matinée. Avec des vents forts encore attendus, 60 km/h dans la matinée et à 40-50 km/h dans l'après-midi, le département du Pas-de-Calais est resté toutefois en vigilance jaune le vendredi, tout comme son voisin du Nord.

3-2 LES MESURES ZONALES : LE COZ RENFORCÉ

3-2-1 LA GESTION DE CRISE

L'anticipation du phénomène a permis aux autorités préfectorales zonale et départementales ainsi qu'à l'ensemble des services déconcentrés de l'état et territoriaux concernés (DREAL, DDTM, SDIS), de mobiliser et mettre en alerte les ressources humaines et matérielles nécessaires. Forces de sécurité publique et de sécurité civile ont ainsi été pré-positionnées sur le terrain tandis que les cellules de gestion de crise ont été activées (COZ renforcé et COD). Au bilan, quelques ouvrages littoraux (digues et cordon dunaire) ont été fragilisés ponctuellement.

3-2-2 L'ACTUALISATION DES MESURES DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS MARINES DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Le littoral de la Somme est concerné par un risque de submersion marine correspondant à un débordement potentiel de la mer sur les dix-sept communes du littoral.

Ce risque a donc été intégré par le département de la Somme par la rédaction du plan de secours qui date du 11 mars 2009. Un comité de pilotage et cinq groupes de travail ont conduit ces travaux de refonte.

Les travaux de rédaction du plan se sont achevés fin 2013. Un exercice submersion marine qui s'est déroulé en novembre 2013 à Fort-Mahon-Plage est venu valider le bien-fondé du plan approuvé en février 2014. La Somme a été placée en vigilance jaune durant cinq jours pour alerte à la submersion marine.

Enfin, un exercice avec les Flandres est prévu pour 2014.



2

La planification zonale 2013



1 - LE PLAN ZONAL DE LUTTE CONTRE UNE PANDÉMIE GRIPPALE

1-1 LA DOCTRINE DE PLANIFICATION : PLAN NATIONAL ET DÉCLINAISON ZONALE

En 2013, l'activité de planification s'est traduite principalement par la déclinaison zonale du plan national de lutte contre une pandémie grippale, élaboré par l'ÉMIZ et l'ARSZ avec la contribution des DMZ. Pour atteindre cet objectif, une démarche coordonnée avec les départements et le réseau de partenaires a été mise en place, encadrée par un comité de pilotage présidé par le PDDS.

1-2 LA DÉCLINAISON ZONALE

Au plan national, qui définit le cadre général et les mesures de nature stratégique, sont associés un ensemble de fiches décrivant le mode opératoire des mesures de réponse avec leur gradation en fonction de l'impact de la pandémie, un guide de déclinaison territoriale du plan, un guide d'aide à l'organisation d'une campagne de vaccination exceptionnelle, un guide « distribution des produits de santé » destinés aux échelons territoriaux et un guide d'élaboration des Plans de Continuité d'Activité pour les administrations, collectivités et entreprises (SGDSN).

La déclinaison zonale s'appuie principalement sur :

- la réalisation (ou la mise à jour) pour chaque acteur de son PCA
- des documents de planifications existants :ORSEC dispositions générales, PPMS, PCS, PLAN BLEU, BLANC et BLANC ELARGI, PLAN DÉPARTEMENTAL D' ORGANISATION D UNE VACCINATION EXCEPTIONNELLE, PLAN DÉPARTEMENTAL DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE SANTÉ DE L ÉTAT, PLAN ZONAL DE MOBILISATION SANITAIRE...

2 - LA REFONTE DU SCHÉMA ZONAL D'ANALYSE DES RISQUES MAJEURS (SZARM)

2-1 UNE ACTUALISATION DE LA VERSION EXISTANTE DU SCHÉMA ZONAL D'ANALYSE DES RISQUES MAJEURS DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD DE 2004

Deux stagiaires de l'ÉMIZ, du mois d'avril à juin, ont conduit cette étude en lien avec les correspondants ministériels de zone, dont notamment la DRAAF'z, la DREAL'z, l'ARS'z et l'EMIAZD.

2-2 UN SCHÉMA A ÉTÉ PROPOSÉ PERMETTANT DE DÉFINIR LA NOTION DE « RISQUE MAJEUR »

Il s'est avéré primordial de définir dans un premier temps « la notion de risque », pour appréhender celle de « risque majeur ».

2-3 UNE CARTOGRAPHIE ZONALE DES RISQUES POTENTIELS DE LA ZONE NORD A ENSUITE ÉTÉ ÉTABLIE, PERMETTANT D'ENRICHIR LE SCHÉMA

Une présentation géographique, démographique et économique succincte est proposée, afin de donner un aperçu des risques potentiels de la zone Nord.

Sur la base de ces données, le schéma à proprement parler est constitué de familles de risques formant le cœur de cette nouvelle version du schéma zonal : les risques naturels, technologiques, réseaux, sanitaires et liés à l'humain

Chaque famille est composée de phénomènes naturels répertoriés par activité.



3

Focus sur ...



1 - LE COLLOQUE SSI : UNE ACTION ZONALE DE DIFFUSION DE LA CULTURE DE SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Placé sous le thème directeur des risques et parades en matière de SSI pour les acteurs économiques, le colloque de sécurité économique organisé par le bureau sécurité économique/SAIV de l'ÉMIZ a réuni près de cent participants et intervenants du monde de l'entreprise, de l'université, de l'administration et de l'informatique.

Ce séminaire a été organisé en partenariat avec l'Observatoire zonal de SSI Nord. Sur le thème de « la sécurité des systèmes d'information : quels risques et quelles parades pour les acteurs économiques », il s'est déroulé le jeudi 28 novembre 2013, à l'IRA de Lille.

Les intervenants ont délivré leurs messages dans le cadre de tables rondes avec les entreprises et sociétés invitées, essentiellement choisies dans les secteurs de l'industrie, de la finance, des télécommunications du Nord Pas de Calais et de la Picardie.



Cette manifestation a été un succès et doit s'inscrire dans une démarche globale et permanente de sensibilisation des acteurs zonaux à ces problématiques.

2 - LE PLAN ZONAL RESSOURCES HYDROCARBURES (PZRH)

2-1 UNE DÉCLINAISON ZONALE QUI A PERMIS DES AVANCÉES IMPORTANTES EN MATIÈRE DE CARTOGRAPHIE DES OPÉRATEURS, D'IDENTIFICATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE ET DE LA DÉFINITION DES PRIORITÉS D'APPROVISIONNEMENT EN CAS DE CRISE

Ce plan a été élaboré conformément aux directives interministérielles sur les plans ressources n° 30/ SGDN / PSE / PPS et n°10010/ SGDN / PSE / PPS/CD du 5 janvier 2001.

L'État doit pouvoir mettre en œuvre un certain nombre de mesures en cas de crise intérieure ou extérieure, grave, généralisée et durable venant perturber l'approvisionnement, le stockage, le transport et/ou la distribution de produits pétroliers.

2-2 LE PZRH CONSTITUE UNE BASE D'INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES EN DIRECTION DES ACTEURS DE LA GESTION DE CRISE (A) ET UN OUTIL POUR LA RÉOLUTION DE LA CRISE (B)

○ A) Une base d'informations opérationnelles en direction des acteurs de la gestion de crise

Pour ce faire, une étude a été menée sur la logistique pétrolière ainsi que sur les vulnérabilités en zone de défense Nord en partenariat avec la DREAL de zone, et les responsables des principaux dépôts de la ZDN ont été rencontrés. Une cartographie des dépôts sera annexée au PZRH pour une complète visibilité.

La grande distribution est aussi au cœur de l'étude. Des contacts directs auprès des centrales d'achat ont été pris.

○ B) Un outil de résolution de crise à destination des acteurs de gestion de crise.

Des conventions de partenariat sont en cours de rédaction avec les chambres de commerce et d'industrie des deux régions ainsi que les chambres des métiers. Cet outil est destiné à faciliter le travail des départements.

Conduit en étroite et fructueuse collaboration avec l'INSEE, la DREAL de zone Nord et les SIDPC, ce travail trouve ses limites dans la complexité du système de contrôle des ayants droits et la vétusté du cadre juridique, en cours de refonte au niveau national.

3 - LE PROJET APPORT (PROGRAMME INTERREG IV - A) ET LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

3-1 PROJET APPORT L'EXERCICE DU 28 FÉVRIER 2013 :

Le 28 février 2013 s'est concrétisée la réalisation d'un objectif fondateur du projet APPORT, l'organisation d'un exercice qui a engagé quelques 350 participants issus des services d'incendie belges et français, des SMUR belges et du SAMU 59, des services de police belges et du Parquet du Procureur du Roi de Tournai, du Bureau de Sécurité provincial, des Centres 100 et 101 belges, des COS et CODIS français, de l'ÉMIZ et des services du Gouverneur.

Les trois objectifs clés ont été atteints :

- La mise en place et l'engagement du Détachement de Liaison et d'Evaluation ;
- L'activation des communications radio et des dispatchings belges et français ;
- La mobilisation et l'envoi de renforts français vers la Belgique (pompiers SDIS 59 et SAMU français).

Cet exercice présenté aux Autorités belges et françaises par M. le Préfet délégué pour la Défense et la Sécurité, Christian CHOQUET, par M. le Commissaire d'Arrondissement, Gouverneur a.i. Guy BRACAVAL et par Madame la Députée en charge de la formation aux métiers de la sécurité et Présidente de Hainaut sécurité, Annie TAULET, a suscité un important intérêt des différents médias de part et d'autre de la frontière.

L'exercice était fondé sur un accident de circulation impliquant au départ trois voitures et une moto auxquels se sont ajoutés ensuite deux « sur accidents » impliquant tant un nombre important de victimes (bus scolaire) qu'une fuite de produit liquide toxique et inflammable liée à l'implication d'un transport de matières dangereuses.

Le projet APPORT a fait l'objet d'une présentation en présence des services d'incendie belges et français frontaliers le 29 mai à l'invitation de M. le Sous-Préfet de Valenciennes, M. LACHAUD.



L'exercice s'est déroulé selon le scénario prévu.
Crédit photos : ÉMIZDS Nord



Conférence de presse.
Crédit photo : ÉMIZDS Nord

Un groupe de travail composé de représentants des services du Gouverneur, de l'ÉMIZ, de l'Ecole du Feu, du Service Incendie de Mouscron s'est rendu les 4 et 5 juin à l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers) située à Aix-en-Provence afin de travailler sur un module de formation DLE (Détachement de Liaison et d'Evaluation).

En plus des cinq comités techniques APPORT, deux comités d'accompagnement ont eu lieu.

3-2 LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (HORS APPORT)

○ Groupe de travail Franco-Flamand : deux réunions de travail ont eu lieu en 2013

- Le 2 juillet 2013 à Lille (Présentation des risques transfrontaliers et du plan provincial « submersion marine »)
- Le 13 décembre 2013 à Bruges (Saison hivernale, planification d'urgence en Flandre Occidentale)

○ Réunion transfrontalière de préparation de la saison hivernale, présidée par le PDDS M. Didier Montchamp, sur la base du Protocole d'Accord portant organisation de la gestion des crises routières transfrontalières liées aux intempéries..

- Participation du Centre Régional de crise Wallon et du Service de planification d'urgence de Flandre Occidentale : cette réunion a donné lieu à la formalisation d'un protocole de coordination routière.

4 - LA POLITIQUE ZONALE D'EXERCICES

Des exercices de gestion de crise ont été coordonnés par l'état-major interministériel de zone, impliquant de nombreux partenaires :

- **BONNEX, en lien avec la PREMAR,**
Il s'est agi d'un exercice en réel de pollution maritime et refuge navire en difficulté.
L'exercice s'est déroulé au mois de mai.
- **Sûreté SNCF, en liaison avec l'opérateur**
Il s'est agi d'un exercice attentats sur locomotives.. L'exercice s'est déroulé au mois d'octobre.
- **Pandémie grippale, en lien avec le SGDSN, en novembre :**
L'objectif de cet exercice visait à tester la gouvernance nationale en matière de crise pandémique.
- **Plan de Gestion du trafic,**
En décembre 2013, un test des nouvelles dispositions issues du RETEX des intempéries de mars 2013 a été organisé.

Cette politique zonale d'exercices est essentielle car elle permet de préparer effectivement et efficacement tous les acteurs aux situations de crise.

5 - LES MISSIONS À L'INTERNATIONAL

Trois missions remarquables ont été menées par le chef d'état major interministériel de la zone Nord et son adjoint, chef de la division anticipation des crises et préparation :

SÉNÉGAL :

MISE EN PLACE D'UN COGIC (COLONEL Philippe BIZET)

« La mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions, du lundi 4 au vendredi 15 février 2013.

Lors des nombreuses rencontres ou différentes réunions, j'ai pu croiser des personnes toujours accueillantes, mais aussi toutes sensibilisées par les enjeux présentés par la gestion de crise et la nécessité de se coordonner pour réussir à surmonter, ensemble, les difficultés pour apporter une réponse adaptée à une crise majeure.

Cette conviction partagée par l'ensemble des acteurs de la crise constitue un réel atout pour la réussite de la mise en œuvre d'un Centre opérationnel de gestion interministériel des crises au SENEGAL.

A fortiori, une fois finalisé et opérationnel, le COGIC sera à même d'afficher, de manière emblématique et pragmatique, la synergie de l'ensemble des forces d'une nation, partenaires des secours, face à une crise majeure. Il soulignera aussi la volonté de l'autorité de coordonner les actions de chacun vers plus d'efficacité au service de la population.

C'est, à mon sens, pourquoi l'outil COGIC, par sa réalisation, marque une étape importante, déterminante, pour le Sénégal dans l'avancée de son projet global de gestion des risques et catastrophes et d'adaptation au changement climatique (PGRACC) ».



Le conseiller technique du directeur général de la police nationale, très intéressé par le projet du futur COGIC
© Colonel BIZET - EMIZ



Rencontre avec les parlementaires - © Thiemokho NDIONE

Colonel Philippe BIZET

KOSOVO :

MISSION D'EXPERTISE SÉCURITÉ CIVILE (COLONEL Frédéric DELCROIX)

Dans le cadre des projets de jumelage mis en œuvre par l'Union Européenne, le chef d'état-major interministériel adjoint a conduit une mission au Kosovo, qui pour l'heure a le statut de pays candidat « potentiel », du 15 au 28 avril 2013.

L'initiative de « jumelage » a été conçue à l'origine par la Commission européenne pour aider les pays candidats à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour adopter et mettre en œuvre le droit communautaire. Depuis 2003, elle est à disposition de certains des nouveaux États indépendants de l'Europe orientale et des pays de la région méditerranéenne.

Les projets de jumelage permettent d'unir les compétences du secteur public des États membres de l'Union européenne et des pays bénéficiaires afin de renforcer les activités de coopération. Ils doivent produire des résultats concrets pour le pays bénéficiaire selon les conditions de l'accord d'association conclu avec l'Union.

PHILIPPINES :

EXPERTISE SÉCURITÉ CIVILE SUITE AU TYPHON (COLONEL Frédéric DELCROIX)

L'Union européenne dispose d'un vivier de spécialistes prêts à apporter l'aide nécessaire aux pays qui en font la demande lors de catastrophes.

En France, une centaine de personnes, tous niveaux confondus, a suivi une préparation opérationnelle (exercices, entraînements, mises en situation) dispensée en anglais leur permettant d'intervenir à tout moment.

Parmi ces spécialistes, le Colonel Frédéric Delcroix, affecté en qualité d'adjoint au chef de l'état-major interministériel de zone de défense Nord (ÉMIZ), formé au niveau chef d'équipe.

Il a adhéré à ce programme en 2004 et il s'est déjà rendu sur le terrain en 2005 lors du tremblement de terre au Pakistan. Il totalise à ce jour 13 missions européennes d'intervention, de formations, d'audits et d'exercices sur l'ensemble du globe.

Suite au passage du typhon Haiyan le 9 novembre dernier, les Philippines ont fait appel à l'Union européenne pour leur venir en aide.



Le colonel Frédéric DELCROIX à son poste de chef d'équipe.
Crédit photo : ÉMIZDS Nord

6 - LA VIE DE L'ÉMIZ :

○ CABINET :



Philippe BAUFROMÉ, en tant que technicien SIC de classe exceptionnelle, réserviste de la police nationale, rejoint le cabinet pour soutenir l'ÉMIZ en développant de nouveaux outils (espaces collaboratifs de travail notamment).



Mme **Anne PEERS**, attachée principale, chef de cabinet de l'État Major interministériel de la zone de défense et de sécurité Nord a fait valoir ses droits à retraite au 01.10.2013.



Une équipe cabinet s'est mise en place depuis lors avec Mme **Catherine LAMOTHE-ANDRE** (chef de cabinet) arrivée en Janvier 2013 et Mme **Emilia DIDIER** (chef de cabinet-adjoint) avec

de Mme **Lyonelle LOYER** (Assistante ÉMIZ, chargée du budget).



Mme Marine COPIN chargée de mission coopération transfrontalière (programme européen INTERREG IV-A projet APPORT) a également quitté l'ÉMIZ, remplacée par Mme **Chloé DERUYTER**, courant 2013

○ COZ NORD :



Le commandant **Lionel BART**, Commandant FORMISC, a quitté l'ÉMIZ Nord pour rejoindre l'ÉMIZ Sud-Ouest ; lui a succédé le capitaine **François BERNARDINI** arrivé en Septembre 2013 en tant que chef du centre opérationnel de zone (COZ Nord) ;



L'équipe FORMISC du COZ est modifiée : on note en effet l'arrivée de l'adjudant **Damien DUBECQ** et de l'adjudant **Fabrice BRISSON** ainsi que le départ de l'adjudant-chef **Marc LEFILLATRE** et de l'adjudant major **Gaëtan DEROUIN**.

○ PLANIFICATION :

Le brigadier de police **Jean-Luc THOMAS** quitte l'ÉMIZ et le capitaine de police **Milovanka NEASHAM** (départ annoncé en 2014) rejoint la division anticipation des crises et préparation. L'un et l'autre ont eu vocation à prendre en charge les dossiers de planification en matière de sécurité nationale.



Le lieutenant de sapeurs pompiers **Philippe GOUERY**, est affecté à l'ÉMIZ en tant que chargé des relations avec les SDIS et de la coordination de la formation.



Mme **Sylvie DETHOOR**, secrétaire administrative de classe supérieure a rejoint la planification en tant qu'adjointe au chef du bureau



PRÉFECTURE DE LA ZONE
DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

ÉTAT-MAJOR INTERMINISTÉRIEL
DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD - (ÉMIZDS NORD)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 - Edition août 2014

Directeur de publication : Colonel Philippe BIZET chef d'état-major, ÉMIZDS NORD
Rédacteur : Catherine LAMOTHE, ÉMIZDS NORD
Conception et réalisation graphiques : Thierry DELEU, Préfecture du Nord - SIDSIC du Nord / BEP